

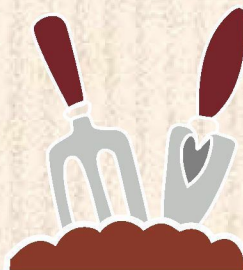
TRIEZ-RECYCLEZ-RÉDUISEZ

BIEN
RÉUSSIR SON
COMPOST
GUIDE PRATIQUE



SAINT-ETIENNE
métropole
communauté d'agglomération

UNE CHANCE
POUR VOTRE
JARDIN !



Sommaire

Qu'est-ce que le compostage ?

Pourquoi composter vos déchets à la maison ?

Quel compostage pour vous ?

Que peut-on composter ?


Le compost c'est facile : 3 règles d'or pour réussir

Les fausses idées

Quand et comment utiliser son compost ?

Trucs & astuces

Plus d'infos




Une famille de 4 personnes produit chaque année sur notre agglomération, près d'une demi-tonne de déchets organiques et végétaux !

Qu'est-ce que le compostage ?

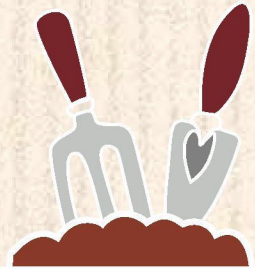
Le compostage est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par les micro-organismes du sol, en présence d'oxygène et d'eau.

Après quelques mois de fermentation, il se transforme en amendement organique comparable à un terreau de bonne qualité : le compost.



Amendement organique :
produit stable, sec, à haute valeur agronomique.
Il est issu du compostage des déchets organiques (déchets alimentaires, déchets verts).
Riche en humus, il est utilisé en épandage pour améliorer les propriétés des sols.

UN GESTE
ÉCO-CITOYEN



Pourquoi composter vos déchets fermentescibles et végétaux à la maison ?



■ C'est bon pour vous et votre jardin :

Cela permet de produire un compost sain pour votre jardin, vos jardinières, votre potager.

- C'est simple et cela vous fait finalement gagner du temps (moins de temps passé à l'entretien du jardin, réduction de vos trajets à la déchèterie).
- C'est économique : plus besoin d'acheter des paillis et de l'engrais, moins d'arrosage (le compost diminue le phénomène d'assèchement).
- C'est une pratique valorisante.

■ C'est bon pour l'environnement : un geste éco-citoyen

- Le compostage vous permet de recycler vous même vos déchets de jardin et jusqu'à 25% de vos ordures ménagères. Vous contribuez ainsi à l'effort collectif de réduction du volume de déchets à enfouir.
- Vous évitez les pollutions en réduisant l'utilisation d'engrais chimiques.
- Vous rendez à la nature ce que vous lui avez temporairement emprunté.
- Vous diminuez les émissions de gaz à effet de serre, du fait des transports évités.




Où composter ?
Pour fabriquer votre compost, vous devez réserver un petit espace d'environ 1m². Cet espace sera facilement accessible depuis le jardin et de préférence ombragé.

Quel compostage pour vous ?



Il existe plusieurs façons de composter.

De la plus facile à la plus sophistiquée, chacun son choix.

 **Le basique :** le compostage de surface ou paillage pour vos végétaux.

Comment faire ?

Il consiste à laisser votre pelouse ou vos branchages après broyage en couche mince directement sur le sol à amender.

Simple et pratique, le compostage en tas !

C'est une méthode ancienne qui fonctionne bien et qui ne demande aucun investissement. Bien adaptée si vous avez un jardin de plus de 100 m².

C'est la méthode la plus souple et la plus facile à l'installation et au quotidien :

- convient aux personnes qui ont peu de temps
- pas de limitation de volume.

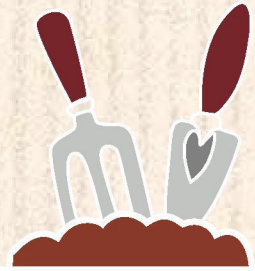
Comment faire ?

- Regrouper les matières directement au sol pour former un tas d'une hauteur de 50 cm à 1m en moyenne. Suivant votre place disponible, vous pouvez le disposer en longueur pour faciliter le retournement et réduire la hauteur. Plus le tas est de faible hauteur plus il est facile à retourner et rapide à produire du compost.
- Le compost doit être fait à même le sol pour faciliter le passage des micro-organismes et des vers de terre. Un grillage posé sous votre tas de compost évitera aux taupes de l'envahir.



Pour améliorer l'esthétique, vous pouvez planter quelques arbustes décoratifs autour.

A CHACUN
SON COMPOST



Vous avez un petit jardin, une contrainte de place, ou vous souhaitez isoler votre composteur, préférez le compostage en contenant.

Il s'agit de déposer vos matières dans un contenant ouvert ou fermé, en bois ou en plastique : le composteur. Cette technique est moins encombrante et permet de mettre les matières à l'abri.

Elle est possible pour des petits volumes de déchets, tels que les déchets de cuisine, mais elle nécessite un suivi plus régulier et le retournement est moins aisé.

Comment faire ?

- Vous pouvez très bien fabriquer vous-même votre composteur en forme de cube avec des planches de bois ou des palettes.
- Des composteurs sont vendus en jardinerie, quincailleries et grandes surfaces. Privilégiez les composteurs éco-labellisés « NF-Environnement »



Les déchets de cuisine représentent 25 % de nos ordures ménagères soit 26 000 tonnes potentielles.

Les végétaux (tontes, branchages) actuellement collectés en déchèteries, représentent 15 000 tonnes potentielles.

Que peut-on composter ?



Les déchets compostables en cuisine

- Epluchures, restes de fruits et légumes
- Coquilles d'œufs
- Marc de café avec filtre
- Pain rassi
- Sachets de thé
- Serviettes en papier et essuie-tout

Les déchets de jardins

- Tailles de haies et branchages de petites tailles (broyés ou coupés)
- Feuilles
- Fleurs coupées, séchées
- Mauvaises herbes sans graines
- Plantes séchées
- Tontes de gazon

Les déchets compostables en proportion plus faible

- Restes de cuisine (os broyés et écrasés, croûtes de fromage, fonds d'assiette), cendres de feu de bois, rouleaux de papiers de toilette et d'essuie tout.

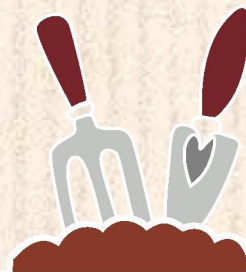
Les déchets non compostables

- Langes et couches jetables (à moins d'enlever la partie plastifiée), sacs et poussières d'aspirateur, sauces, graisses et huiles, mégots de cigarettes,
- Matières synthétiques, métaux, papiers glacés ou imprimés (les encres sont acides), plastiques, verre.

Les fausses idées :

- **Le compost sent mauvais !** Non, il suffit de bien penser à plus l'aérer, mélanger, retourner ou y incorporer des branchages, ajouter autant de matières brunes que de matières vertes.
- **Le compost attire les rongeurs !** Non, il suffit d'éviter d'introduire les restes de repas contenant de la viande et recouvrir les fruits de matières sèches ou les incorporer au centre du tas de compost.

3 RÈGLES D'OR



Composter c'est facile : 3 règles d'or pour réussir son compost



■ Diversifier les apports, mélanger les différentes matières ...

Comme tout être vivant, les organismes visibles et invisibles à l'œil nu, ont besoin d'une nourriture équilibrée. Dans le compost, introduire à parts égales :

- **des matières vertes**, molles et humides comme des épluchures de légumes, des feuilles de salade, des tontes de pelouse, ... (matières azotées)
- **des matières brunes**, plus sèches et plus dures comme des feuilles mortes, du carton, des branchages, de la paille, du foin, ... (matières carbonées)

■ Aérer régulièrement

Ces micro-organismes ont besoin d'oxygène pour transformer les matières.

Le manque d'aération et donc d'oxygénation, produit de la fermentation et l'émanation de mauvaises odeurs.

Le processus de dégradation des matières est ralenti.

Plus d'oxygène à votre compost, c'est une décomposition plus rapide et donc un meilleur compost.

Alors plus d'hésitation : on retourne, on mélange... !

■ **Maintenir une humidité suffisante**

Si votre compost n'est pas assez humide, les micro-organismes se dessèchent. Au contraire, s'il l'est trop, ils sont asphyxiés.



Quand et comment utiliser son compost ?



■ **Après 3 à 6 mois, le compost jeune peut être utilisé** soit pour couvrir le sol afin de protéger vos potagers et vos parterres autour des plantes vivaces pendant l'hiver, soit étendu entre les arbres.

■ **Après 6 à 12 mois**, le compost est mûr, reconnaissable par sa couleur brunâtre-noirâtre et son odeur de « sous-bois ».

■ **Comment utiliser son compost quand il est mûr ?**

Dans le potager, le verger ou encore le jardin d'agrément :

- mélanger le compost en surface,
- épandre le compost entre les plantes,
- mettre une couche au pied des arbres,
- sur la pelouse, épandre du compost tamisé

Dans les jardinières et les plantes d'extérieur :

- mélanger 30% de compost à la terre,
- épandre le compost entre les plantes.

Plantes d'intérieur :

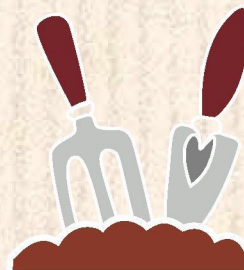
- mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre ou de terreau.

Attention !

- ne jamais utiliser de compost pur,
- ne pas utiliser de compost pour les hortensias, azalées, rhododendrons ni pour les cactus, les orchidées ou encore les géraniums,
- ne pas utiliser de feuilles de rhubarbe et de noyer pour faire du compost, car elles contiennent des substances toxiques pour les insectes.



UTILISATIONS & ASTUCES



Trucs & astuces

- Le compostage réduit de 75 % le volume des déchets apportés, alors pas d'inquiétude sur le volume introduit.
- Une pelletée de compost à moitié mûr dans les nouveaux tas, permettra d'ensemencer votre compost en lui apportant micro-organismes et vers de terre.
- Broyez ou hachez les matériaux les plus volumineux, ils se décomposeront plus rapidement et votre compost n'en sera que plus riche.
- Il est normal qu'en hiver la fermentation ralentisse fortement. Continuez à alimenter votre compost, elle redémarrera aux beaux jours.
- N'oubliez pas que votre compost vieillit. Avec le temps il perd en qualité, les vers et les bactéries meurent ; alors n'attendez pas pour l'utiliser !
- D'autres gestes sont possibles pour réduire les quantités de déchets produits : préférez les gazons et arbustes à croissance lente et laissez les tontes sur place (mulch).

Et pour les spécialistes :

- Un peu d'eau sucrée ou de purin d'orties activeront la décomposition de votre compost.
- Disposez par couches les matériaux (humides, sec...) en les alternant.
- Pour limiter les risques d'invasion, faites macérer les mauvaises herbes montées en graines dans l'eau durant 2 à 3 jours avant de les introduire au cœur de votre compost.
- Avant de l'incorporer dans votre compost, vous pouvez laisser sécher sur place l'herbe coupée pour que l'humidité s'évapore. C'est le «pré-fanage».



La communauté d'agglomération Saint-Étienne
Métropole vous aide à produire un compost naturel
et bénéfique pour votre jardin.

www.agglo-st-etienne.fr

ou

INFOS DÉCHETS

► N°Vert 0 800 882 735

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'infos ?

www.reduisonsnosdechets.fr



IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ



Rhône-Alpes Région

SAINT-ÉTIENNE
métropole
communauté d'agglomération